



MARCHAL IMMOBILIER

SINCE 1997

BAREME HONORAIRES TRANSACTION

5000€ à 30 000€	10% MAXIMUM
31 000€ à 50 000€	10% MAXIMUM
51 000€ à 90 000€	10% MAXIMUM
91 000€ à 500 000€	10% MAXIMUM
A PARTIR DE 501 000€	5% TTC



MARCHAL IMMOBILIER

SINCE 1997

BAREME

HONORAIRES LOCATION

Habitation, Mixte* et Meublée*

Zone géographique dans laquelle est située le bien loué :

☐ Zone "très tendue" ☒ Zone "tendue" ☐ Zone "tendue" ☐ Zone "non tendue"

Année de référence : 2021

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 10€ TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3€ TTC

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€/m2 TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2 TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	150€ TTC maximum
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€/m2 TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2 TTC

* Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés, soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Barème établi le 17 mars 2021



MARCHAL IMMOBILIER

SINCE 1997

BAREME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<i>En % HT de l'encasement</i>	6 %	7 %	8 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Revision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200€ TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90€ TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC. par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250€ TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1500€ TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●		150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150€ TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250€ TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	50€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%.